

# Je suis un nouveau commerçant ou artisan



J'ai installé mon commerce ou mon entreprise sur la commune de Brunoy, je dois m'inscrire auprès du département des affaires économiques.

## Comment faire?

- Je **récupère la fiche de renseignements** fournie à l'accueil
- Je prends **rendez-vous** avec le département des affaires économiques pour me présenter

## Quels documents je dois fournir ?

- La **fiche de renseignements** fournie à l'accueil complétée
- Une copie de moins de 3 mois de mon **extrait K-bis** pour les commerçants ou la fiche du répertoire **SIREN** pour les auto-entrepreneurs ou artisans

## Que faut-il retenir ?

Je suis répertorié dans le **fichier et sur le site internet** de la commune.

Je peux bénéficier du « **Bienvenue à...** » offert par M. Le Maire **dans le journal mensuel** de la commune « un mois en ville ».

Je serai invité à la **cérémonie d'accueil des nouveaux commerçants et artisans** qui se tiendra courant octobre.

